

Social. Dans une lettre ouverte au député, l'UL CGT alerte des conséquences locales à la loi Macron.

Un appel « à ne pas la voter »

■ Un texte « en rien créateur d'emplois » qui ne fera qu'aggraver « les difficultés de vie des salariés », c'est ce qu'ont dénoncé hier les membres de l'Union locale des syndicats CGT dans une lettre ouverte au député Michel Vauzelle. Une plaque à la couleur du code du Travail témoigne du passage de la délégation au Conseil des Prud'hommes. Dans la salle d'audience la présidente du Conseil (collège salariés) Muriel Ré a déclaré: « Le gouvernement prétend que cette réforme réduirait les délais de procédure (...) Mais l'argument est fallacieux, car les conseils de prud'hommes souffrent aujourd'hui d'un manque de moyens matériels et humains que le projet de loi ne remédie absolument pas ».

Rappelant que les propositions dite « pour la libération de la croissance française » ont été rapportées par M. Macron en 2008, la lettre de l'UL pointe « l'aspect de catalogue de mauvais coups contre les droits des



Les membres de l'UL ont envahi la salle avant que les audiences reprennent, après deux semaines de reports. PHOTO UL CGT

salariés ». Et pointe le remplacement des trains par des autocars qui va « désorganiser les efforts des régions pour le TER » avant de décrypter : le travail de nuit et du dimanche ne fonctionne par volon-

tariat « que quand l'emploi est rare et que le salaire est faible ». Une loi jugée contraire à la « république sociale et solidaire », voilà pourquoi l'UL CGT appelle le député « à ne pas la voter ».

S.B.